

1.

Débitrice: **Bastian Fabrice, né le 7 janvier 1970, originaire de Lutry**, Praz-Séchaud 40, 1010 **Lausanne**
2.

Déclaration de faillite: 17.03.2005
3.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 25.04.2005
4.

Avance de frais: CHF 3'500.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
5.

Remarques: inscrit sous la raison B. Média Fabrice bastian, régie publicitaire

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne
- (00105119)